

CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIEME CONCOURS
D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1^{ère} CLASSE
SESSION 2008

ETABLISSEMENT D'UN TABLEAU NUMERIQUE D'APRES LES ELEMENTS
FOURNIS AUX CANDIDATS

Durée : 1 heure
Coefficient : 3

Pour rédiger votre devoir, n'utilisez que des stylos de couleur noire ou bleu foncé. L'utilisation de toute autre couleur (exemple : rouge, vert, violet ou bleu turquoise...) peut être considérée comme un signe distinctif entraînant l'annulation de votre copie.

ATTENTION ! Veillez au respect de l'anonymat de votre copie. Veuillez ne faire figurer aucun nom d'une collectivité existante sur votre copie. Ne signez pas votre copie et n'indiquez vos nom, prénoms et initiales ni dans le corps du devoir, ni dans la marge. Vos nom et prénoms ne doivent figurer que dans l'encart prévu à cet effet et que vous aurez soin de cacheter.

Aucune feuille de papier brouillon ne sera acceptée à l'appui de votre copie.

L'usage d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisé.

VOTRE TABLEAU NUMERIQUE DOIT IMPERATIVEMENT ETRE REPORTE SUR LA FEUILLE BLANCHE JOINTE A VOTRE COPIE.

Etude relative à l'hébergement permanent pour personnes âgées de plus de 75 ans vivant dans la Région Centre (Extraits de STATISS 2002).

Au 1^{er} janvier 2008, dans les six départements de la Région Centre (Cher, Indre, Indre-et-Loire, Loiret, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher), il y avait respectivement 30 508 ; 25 907 ; 48 072 ; 48 802 ; 31 709 ; 31 775 personnes âgées de plus de 75 ans.

A cette même date et dans chacun de ces 6 départements, il y avait respectivement 3 055 ; 2 635 ; 5 209 ; 4 781 ; 3 694 ; 3 381 lits en maison de retraite et pour les quatre premiers départements 707 ; 344 ; 1 287 et 1 060 lits en logement foyer. Les deux derniers départements restant ayant exactement le même nombre de lits en logement foyer.

Le total de lits en logement foyer étant pour la Région Centre de 4 276 lits.

Etablir un tableau numérique faisant ressortir pour chaque département et pour la région Centre :

- la population des personnes âgées de plus de 75 ans,
- le nombre de lits présents dans les différentes structures,
- le nombre total de lits disponibles,
- le nombre de lits pour 100 habitants âgés de plus de 75 ans.

Les départements seront classés par ordre décroissant de leur population.

A compter du 1^{er} janvier 2009, la DRASS prévoit d'aligner le nombre de lits pour 100 habitants âgés de plus de 75 ans sur le meilleur taux des 6 départements.

Vous complétez le tableau précédent en indiquant pour chacun des départements, et pour la Région :

- le nouveau nombre de lits attendus (arrondi à la dizaine près),
- l'évolution en nombre et en pourcentage de lits disponibles en 2009 par rapport à 2008.

Le nombre de lits pour 100 habitants sera arrondi au centième près, les pourcentages seront arrondis à 10⁻¹.

**Vous devez présenter vos résultats exclusivement sous forme de tableau numérique.
Toute autre présentation ne sera pas corrigée.**